

Éditorial

Les enjeux demeurent. Le gouvernement vient de présenter son projet de budget 2020, selon lui, une réponse aux Gilets Jaunes. Pourtant, une lecture attentive montre l'absence de toute mesure de justice fiscale. Macron, Philippe et leur clique maintiennent leurs orientations politiques, fiscales et budgétaires, avec quelques ajustements de circonstance censés calmer la plupart des mécontentements ; dangeureusement, ils parient que la conjoncture économique ne se retournera pas, ne serait-ce que pour afficher un déficit public en baisse. Une stratégie bien fragile qui ne trompe personne, à l'opposé des véritables enjeux.

Stop à la privatisation d'Aéroports de Paris. À l'approche du premier million de signatures recueillies à mi-août, la bataille pour l'obtention d'un référendum sur la privatisation d'Aéroports de Paris doit s'amplifier. Le comité local Attac 92 vous invite à organiser des actions pour récolter de nouvelles signatures. Il en faut 4,7 millions (10 % du corps électoral) d'ici au 13 mars 2020, pour faire céder le gouvernement, franchir la deuxième étape, et peut-être aboutir à un référendum pour ou contre la privatisation d'ADP, si le Parlement vote en ce sens. Ce projet de privatisation d'un fleuron national « va priver l'État d'entrées budgétaires sûres », dénonce Aurélie Trouvé, porte-parole d'Attac France, qui parle d'un « capitalisme de connivence ». Pour signer en ligne : <https://frama.link/refadp>

La bataille continue. Attac poursuit son travail d'éducation populaire tournée vers l'action, contribue à la réflexion pour des alternatives, et participe à développer les savoirs utiles. Parmi les dossiers qui mobiliseront nos forces, le climat bien sûr et de façon tout aussi terre-à-terre les retraites. Le soi-disant système universel de retraite que l'habile Delevoye - devenu ministre au passage en remerciement de sa docilité envers l'équipe macronarde - emmène retraités et futurs retraités droit dans le mur. Ne nous trompons pas : sous couvert d'une « égalité des droits » pour tous (*lire p. 7*), c'est une réforme libérale qui se dessine, avec un allongement de la durée de cotisation et une baisse générale des pensions et retraites. Le collectif citoyen « Nos retraites » dévoile l'entourloupe du discours lénifiant et l'objectif de « figer la part des retraites » à 14 % du PIB français quelque soit le nombre de retraités dans le pays (+ 5 points entre 2020 et 2050). La véritable question à poser est celle de la répartition des richesses et de la part à consacrer à la protection sociale (<https://frama.link/uzanjwm3>).

Adhésion. Pour être forts, efficaces et entendus, soyons nombreux et déterminés. Il est toujours temps d'adhérer, de ré-adhérer et de faire adhérer : en ligne <https://france.attac.org/> ou à l'aide du bulletin que vous trouverez en page 14. Bonne lecture !

Sommaire

<i>Les Big pharma au pays du Dolder club</i>	2
<i>Plaidoyer pour un droit à la nature</i>	5
<i>Comprendre le système des retraites et prendre son avenir en mains</i>	7
<i>Régie publique de l'eau en Seine-Saint-Denis : de la votation à la décision</i> ...	11
<i>Le nouveau conseil d'administration élu le 1^{er} juin 2019</i>	13
<i>Organisation d'Attac 92 et bulletin d'adhésion</i>	14



Mettre les multinationales « hors service » !

Les multinationales ont atteint un niveau de pouvoir disproportionné et dangereux. Elles profitent de toutes les opportunités possibles pour accroître leurs profits au détriment du reste de l'humanité et de la planète. Pour le dénoncer et les contrer, Attac organise une action partout en France les 12 et 13 octobre prochain à l'occasion de la session de négociation du traité ONU sur les multinationales et les droits humains (du 14 au 18 octobre à Genève).

L'action est des plus simples : mettre « hors service » certaines d'entre elles dans le cadre de la campagne « Stop Impunité » : l'idée est de placer en pleine lumière leur impunité et d'appeler la France et l'Union européenne à soutenir le traité ONU. Attac vous propose de coller une affiche au format A4 avec deux morceaux de scotch sur les distributeurs de billets de BNP Paribas, une des pires banques du monde, sur les pompes à essence de Total, pétrolier pollueur multi-récidiviste et sur les « lockers » d'Amazon, le géant du e-commerce prêt à tout détruire pour vendre ses produits.

Pour faire davantage, laissez libre cours à votre imagination ou venez glaner des idées d'animations qui vous sont proposées dans le kit action en ligne !

<https://frama.link/Yw6crx1z>

Les Big pharma au pays du Dolder club

Le Dolder Grand est un hôtel cinq étoiles situé dans la forêt, sur les hauteurs entourant la ville de Zurich (Suisse). Avec ses tours, ses tourelles, ses colombages, le bâtiment semble sorti d'un film d'aventure ou d'espionnage. C'est en ce lieu, à la fois ultra luxueux et discret, qu'en 1970 une trentaine de hauts dirigeants de l'industrie pharmaceutique mondiale choisissent de se réunir pour la première fois. Depuis cette date et une ou deux fois par an, une rencontre similaire se déroule dans divers pays du monde. En toute modestie, ceux qui y participent la nomme Dolder Club, ce qui, dans divers patois allemands et en alsacien, désigne « la cime la plus haute, qui domine toutes les autres ».



Opacité totale

C'est tout à fait par hasard que j'ai appris, il y a quelques semaines, l'existence du Dolder Club par l'intermédiaire d'un site faisant la promotion de la santé naturelle par les plantes (1). Car plus encore que le groupe de Bidelberg – un « rassemblement annuel et informel d'environ cent trente personnes, essentiellement des Américains et des Européens, composé en majorité de personnalités de la diplomatie, des affaires, de la politique et des médias », selon Wikipédia –, cette réunion est ultraconfidentielle. Le Dolder Club ne possède pas de site internet, nulle mention n'en est faite sur le site de la Fédération internationale des fabricants pharmaceutiques (IFPMA pour International Federation of Pharmaceutical Manufacturers) qui en est pourtant l'organisatrice, nulle mention non plus dans les agendas des divers participants.

La dernière réunion du Dolder Club s'est tenue à Paris les 7, 8, 9 juillet 2018. Mais cette année-là,

l'anonymat intégral a été brisé par une dépêche de l'Agence France presse (AFP) reprise par différents organes de presse (La Croix, Le Point, Le Monde...). L'AFP relate succinctement la rencontre et précise que le groupe a été reçu le 9 juillet au soir par Emmanuel Macron bien que le rendez-vous ne figure pas sur l'agenda officiel du président. Le site internet de l'Elysée ne comporte pas non plus de compte-rendu de ces discussions. L'AFP s'est procuré la liste des participants au Dolder Club et cite, sans surprise, Jaquin Duato, le dirigeant de Johnson and Johnson, numéro 1 mondial (USA), Kenneth Frazier, PDG de Merck and Co (USA), Lars Fruergaard Jorgensen du laboratoire Novo Nordisk (Danemark), Pascal Soriot, PDG de AstraZeneca (GB/Suède), Christophe Weber, le directeur français de Takeda (Japon) et d'autres. C'est une vieille connaissance qui préside l'assemblée : Serge Weinberg, président du conseil d'administration de Sanofi.



Weinberg à la manœuvre

Ce personnage s'est particulièrement illustré par son intransigeance dans le cadre du scandale de la Dépakine, l'antiépileptique, produit par Sanofi, qui provoque l'autisme des enfants quand il est administré aux femmes enceintes. Selon un rapport de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) du 22 juin 2018 entre 16 600 et 30 400 enfants exposés à la Dépakine avant la naissance seraient atteints de troubles du comportement. Mais le pire c'est que tout porte à croire que Sanofi connaissait les effets délétères de la Dépakine depuis au moins le milieu des années 80 grâce à un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) (2). Pourtant l'affaire de la Dépakine ne →

→ s'arrête pas ici. Le lundi 9 juillet 2018, l'association France nature environnement publiait une étude montrant que l'usine Sanofi de Mourenx dans les Pyrénées-Atlantiques (qui fabrique notamment la Dépakine) procédait régulièrement et depuis plusieurs dizaines d'années à des rejets toxiques dans l'atmosphère dépassant ... de 90 000 à 190 000 fois, suivant les cas, les normes admises. A la suite de ces révélations, l'usine a été fermée pendant deux mois, le temps pour Sanofi de procéder à « quelques ajustements ». Puis la production a repris, « business as usual ». France nature environnement a déposé une plainte qui, comme d'habitude, n'est pas suspensive...



Il est vrai que l'année précédente Christophe Castaner avait déclaré, lors d'une visite du site Sanofi à Sisteron (Alpes-de-haute-Provence), le 7 octobre 2017 : « on ne doit pas critiquer des entreprises qui réussissent comme Sanofi », ce à quoi Edouard Philippe avait renchéri le 17 octobre 2017 devant l'Assemblée nationale : « il ne faut pas dénigrer une entreprise française qui fonctionne bien ». Le cynisme allié à la bêtise de ces deux perroquets atteint ici des sommets. Il faut ajouter aussi que Serge Weinberg doit se penser intouchable, lui qui est un ami proche d'Emmanuel Macron et a largement contribué à son élection. Les deux hommes se sont en effet rencontrés dans le cadre de la « Commission Attali pour la libération de la croissance » mise en place en 2007 par Nicolas Sarkozy et ont rapidement sympathisé. Serge Weinberg était

alors président du conseil d'administration du groupe Accor et PDG du fond d'investissement Weinberg capital partner ; Emmanuel Macron était inspecteur des finances et aapporteur général adjoint de la commission. Par la suite, Weinberg introduira Macron à la Banque Rotschild et le soutiendra pendant toute la campagne électorale. Selon le député de la France insoumise, François Ruffin, lors de la réception donnée à l'Elysée après son élection, Macron fendra la foule de manière très remarquée pour donner l'accolade à son ami Serge...



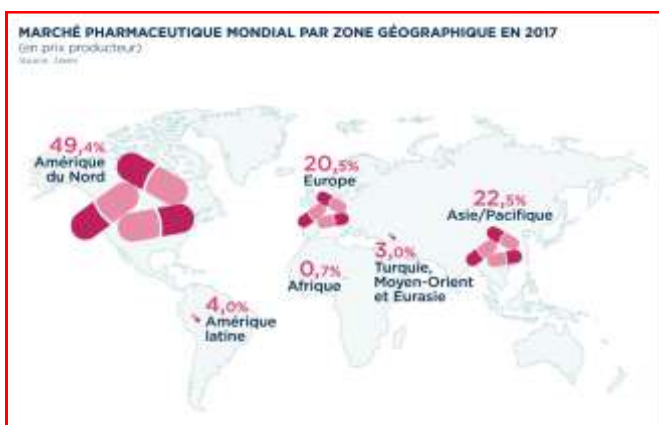
L'industrie pharmaceutique bien soignée

Il n'est guère étonnant dans ces conditions qu'Emmanuel Macron « soigne les industriels du médicament » comme le déclare France Info le 10 juillet 2018 (3). En fait, selon RFI, la date de la réunion ne doit rien au hasard, elle permet aux membres du Dolder de participer au Conseil stratégique des industries de santé (CSIS) qui s'est tenu le 10 juillet à l'hôtel Matignon sous l'égide du premier Ministre. Ce conseil se réunit tous les deux ans depuis 2004 et est sensé établir un dialogue, qui peut apparaître utile, entre l'État et l'industrie pharmaceutique. Cependant, au fil des années, le CSIS s'est transformé en groupe de pression, permettant aux grands groupes pharmaceutiques de présenter, on pourrait même dire imposer, leurs revendications. Or ces revendications sont nombreuses. À l'issue de la réunion, Edouard Philippe a annoncé deux mesures phares auxquelles l'industrie pharmaceutique est très attachée :

la réduction des délais d'accès des nouveaux produits au marché (autorisations de mise sur le marché) à 180 jours au lieu de 300 jours, et ceci en dépit des multiples scandales qui secouent le secteur pharmaceutique : Médiator, Lévothyrox, Dépakine, implants mammaires.... →

→ un nouveau système de régulation du prix des médicaments avec l'octroi d'une garantie minimale annuelle de 0,5 % de croissance du chiffre d'affaire pendant les trois ans à venir, pouvant aller jusqu'à 3 % pour les médicaments dits « innovants », sans que personne ne sache qui décide du caractère innovant d'une molécule, et sans que personne ne s'offusque qu'une entreprise privée puisse se voir offrir par la collectivité une garantie de croissance.

Parmi les revendications que les laboratoires espèrent pouvoir faire aboutir dans un futur proche, figurent notamment l'obligation de la vaccination contre la grippe pour les plus de 65 ans (tout comme les fournisseurs d'eau, l'industrie pharmaceutique adore les consommateurs captifs), le déremboursement, voire, dans certains cas, l'interdiction des médecines alternatives. C'est d'ailleurs acquis pour l'homéopathie qui ne sera plus remboursée en 2021 depuis deux décrets du 30 août 2019.



Le marché mondial du médicament avoisine les 830 milliards d'euros annuel, ce qui donne à ses acteurs une force de frappe considérable. On peut considérer qu'aujourd'hui l'industrie du médicament est hors de tout contrôle, qu'elle impose sa loi aux États ainsi qu'aux instances internationales comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS) par une généralisation de la corruption et du conflit d'intérêt. Il s'agit là d'une atteinte supplémentaire à nos processus démocratiques. Ajoutons qu'il m'a été impossible de connaître le lieu et la date de la prochaine réunion du Dolder Club en 2019. Ainsi une fois de plus notre avenir collectif se décide dans des instances illégitimes, dans la plus parfaite clandestinité, dans l'indifférence générale...

Notes

(1) : Il s'agit de *La lettre directe santé*. Attention, la fiabilité générale de ce site me semble par ailleurs incertaine du fait de ses attaques sans nuance à l'encontre de la médecine allopathique.

(2) : Voir l'excellent article du magazine *Capital* du 22 octobre 2018.

(3) : Remarquons que, suivant *Le Canard Enchaîné* du 7 juin 2017 et *Wikipédia*, l'actuelle ministre de la Santé, Agnès Buzyn, a tissé tout au long de sa carrière dans des organismes publics des liens très étroits avec plusieurs grands laboratoires pharmaceutiques ce qui a donné lieu à de multiples conflits d'intérêts. Agnès Buzyn a notamment effectué de nombreuses missions rémunérées pour Novartis, Bristol-Myers Squibb et, entre 1998 et 2011, avec le laboratoire Genzyme filiale étasunienne de ... Sanofi.

Bernard Blavette ◻



Plaidoyer pour un droit à la nature

« Il faut mener d'urgence la bataille climatique ! », lançait il y a quelques années Geneviève Azam, à l'époque porte-parole de Attac/France. Elle avait évidemment raison. Le problème du réchauffement climatique est connu depuis plus de trente ans ! Le choix est clair : changer rapidement de société ou disparaître. En France, il faut diviser par quatre nos émissions de gaz à effet de serre. L'enjeu est de replacer la Nature au centre de la vie, et pour cela, il faut mettre les villes à la campagne, repeupler les centaines de villages qui meurent et y installer des activités. Il faut aussi remettre de la campagne dans les villes, dé-bétonner et dé-bitumer, réimplanter des fermes, des pâturages, des cultures, redonner la Terre aux citoyens. Les énergies humaine et animale doivent être davantage réutilisées et un maximum de productions, être rapatriées. 1,6 milliard de tonnes de produits alimentaires sont jetés, chaque année, dans le monde. Une planification démocratique est nécessaire tout comme l'instauration d'un quota carbone individuel et à l'échelle des entreprises.

Une vie hors nature

Dans cet objectif nécessaire et urgent de changer cette civilisation qui ignore la Nature, j'ai apprécié un article paru dans la revue *Plantes et Santé*, n° 198, de février 2019 intitulé « Du manque de nature au droit au jardin ». Son auteur, Jérôme Pellissier, est écrivain, docteur et chercheur en psycho gérontologie. Ce formateur en psychologie écrit : « Dans des pays comme le nôtre, un nombre grandissant de personnes vive hors nature. J'entends simplement par là : dans un environnement qui n'est pas naturel, puisqu'essentiellement constitué de constructions humaines, dans un milieu de vie qui n'est lui-même pas naturel, car sans diversité d'espèces et presque uniquement peuplé d'humains. Les conséquences, depuis l'augmentation du risque de certaines maladies (troubles de l'attention, stress, obésité, etc.) jusqu'à l'accroissement des difficultés à penser et agir écologiquement, sont d'autant plus fortes que ces vies hors nature concernent particulièrement les individus les moins mobiles et les plus vulnérables. À commencer par les enfants, qui peuvent passer des années entières

dans des établissements où l'on en arrive à se réjouir de ce que le vieil érable solitaire de la cour bitumée n'ait pas encore été coupé – au prétexte que ses feuilles 'font sale' quand elles tombent. Quels adultes deviendront-ils, ces petits qui n'auront senti, respiré, marché ... que dans des espaces artificiels, où tout, autour d'eux, est humain ou fabriqué par l'homme ? Et qui, en plus, ne mangent parfois que des aliments dont le mode de production ou de fabrication altère ou masque le naturel, et ne témoigne même plus du fait que c'est la nature qui nous nourrit.



Il n'y a pas que les enfants qui subissent ces existences hors nature : cela concerne aussi les personnes plus âgées qui, à cause de certaines maladies ou de handicaps, sont moins autonomes ou mobiles que d'autres. Je pense notamment à tous ces adultes qui vivent dans des institutions. La plupart n'ont pas de jardin, ou alors des espaces extérieurs tellement mal conçus qu'ils en sont dangereux, et par conséquent jamais ouverts ni fréquentés. Conséquence, mesurée en France et dans d'autres pays européens : des résidents d'institutions (type maison de retraite) →

→ passent des années entières, et souvent toutes les dernières années de leur vie, sans ne plus jamais sortir ... Quand ces personnes nous disent souffrir d'ennui et d'isolement, à en perdre parfois la raison ou le goût de vivre alors qu'elles sont entourées d'êtres humains, n'est-ce pas aussi de cela qu'elles nous parlent, de cet état hors nature auquel nous les condamnons ? Il n'y a plus de vivant(s) à leurs côtés, du vivant animal ou végétal. Comment n'en seraient-elles pas profondément troublées ? Lorsqu'on pense à l'écocide en cours, on imagine surtout la « nature physique » qui devrait être autour de nous. On néglige cette autre dimension, pourtant essentielle : ce que la destruction de la nature autour de nous détruit de nature en nous !

Tout changer

Pour lutter contre ces phénomènes, nous n'avons pas le choix : il faut un mouvement d'ampleur, une autre « Affaire du siècle » afin

d'exiger un réel travail sur l'accès à la nature et à l'air libre, une réelle « obligation de jardin » dans tous les lieux de vie des enfants comme des personnes malades ou handicapées, pour les crèches, les écoles, mais aussi les hôpitaux. Il est temps d'imposer l'inscription, dans les déclarations des droits humains, d'un véritable « droit à la nature » pour tous.

En guise de conclusion

Après cet intéressant et pertinent plaidoyer en faveur du rapprochement des humains avec la nature, il est lucide de rappeler que depuis soixante-dix ans, par la façon de vivre dans les pays industrialisés, en ignorant la nature, nous sommes en train de massacrer l'avenir des innocents : les enfants et les peuples vivant en harmonie avec la Nature. Tous les écosystèmes sont atteints ! La FAO (organisation de l'ONU pour l'agriculture et l'alimentation) vient de publier un rapport alarmant sur la disparition de la biodiversité. Le réchauffement climatique, selon les experts du GIEC (commission de l'ONU) et d'autres spécialistes, est irréversible. Ses conséquences sont annoncées : dans vingt ans, disparition des glaces et des banquises, montée des mers de cinq à six mètres, températures d'été à 50-55°C d'ici trente ans, dégagement de millions de m³ de méthane (gaz à effet de serre 23 fois plus réchauffant que le gaz carbonique) par l'effet de la fonte du sol gelé d'Alaska et de Sibérie. Pour modérer ce phénomène, nous devons changer, fortement et largement, notre mode de vie. Il est encore temps : « *Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas, a déjà perdu* », prévenait Bertolt Brecht.

Jean Quèbre ▢



Comprendre le système des retraites et prendre son avenir en mains

« Les Français vont devoir travailler plus », a annoncé très solennellement Édouard Philippe dans son discours sur la politique générale du gouvernement à l'Assemblée nationale, le 12 juin 2019. Le ton grave, le visage impassible. La situation semble donc a priori particulièrement dramatique : Françaises et Français, c'est un sursaut du sens de l'effort national que nous vous demandons. En même temps, la politique fiscale mise en place est en parfaite connivence avec les intérêts des plus riches parmi les plus riches, « octroyant avec prodigalité [et indécence] tant de dons et de biens » (1) à ceux qui possèdent déjà tout. L'index Bloomberg des milliardaires nous dit que quatorze Français-e-s ont ainsi accru leur fortune personnelle de 35 % depuis le 31 décembre 2018, soit 78 milliards de dollars. Trois dynasties d'argent et de pouvoir ont amassé à elles seules 53 milliards : les Arnault, Pinault et Bettencourt (2). Trois familles qui sont par ailleurs également les magnats de la presse : Le Parisien, Aujourd'hui, Radio classique, Les Échos (via le groupe LVMH, Bernard Arnault), l'Opinion (participation de la famille Bettencourt) et Le Point (via le groupe Artemis, François Pinault) (3).



Réformer ?

Le temps passe, les gouvernements se succèdent, les responsables politiques défilent mais les discours se figent et les idées se

recroquevillent sur elles-mêmes. Voici revenu le temps de l'irremplaçable marronnier - sujet récurrent dans les colonnes de la presse - de nos « gestionnaires sans projet » (4) : la réforme du système des retraites. Le mot est dans la bouche des décideurs publics, des éditorialistes, des cadres de la presse, des journalistes et des autres personnages médiatiques et médiatisés : « réformer ». Réformer implique renouveler. Or, la « réforme » des retraites se résume à trois choix politiques : faire travailler plus longtemps, faire cotiser plus ou diminuer les pensions. Dans la bataille des idées, c'est la guerre de positions, l'immobilisme intellectuel depuis plusieurs décennies maintenant. Pour ce quinquennat-ci, le camp des « progressistes » a choisi pour tous et toutes : il faudra travailler plus longtemps.

Sans toucher à l'âge légal de départ à la retraite — « promesse » de campagne du Président Macron — 62 ans, le gouvernement planchait sur la mise en place d'un « âge d'équilibre », plus classiquement appelé « âge pivot ». La décision s'est confirmée le jeudi 18 juillet lors de la présentation, devant syndicats, patronat et ministres, du rapport du Haut commissaire chargé de la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, nommé, le 4 septembre, ministre pour la conclure. Le mécanisme est simple : en dessous de 64 ans, une décote s'applique, votre pension de retraite s'affaiblit. A contrario, si vous partez à la retraite après 64 ans, une surcote s'applique, vous forçant logiquement à travailler plus longtemps. Ce système de bonus-malus est pervers. Il fera reculer de fait l'âge moyen de départ à la retraite, déjà de 62,8 ans pour le régime général (5). Ce mécanisme fera également perdurer les inégalités entre hommes et femmes. Ceux-là partant en moyenne à 62,4 ans, contre 63 ans pour celles-ci (6).

Les régimes complémentaires comme horizon

Pour résumer, en France, un-e salarié-e du secteur privé (soit plus 19,5 millions de personnes) cotise pour l'assurance vieillesse du régime général, pour son régime complémentaire (obligatoire également), l'ARRCO par exemple ou l'AGIRC pour les cadres, →

→ récemment fusionné en un seul Agirc-Arrco, et puis, éventuellement, pour une épargne facultative individuelle (7). C'est vers ce dernier modèle d'épargne retraite que nos décideurs publics ont décidé de nous diriger. À savoir, un système de retraite par capitalisation dans lequel chacun, individuellement, accumule des actifs financiers sans connaître le rendement des placements effectués (évoluant selon les taux d'intérêts et l'évolution des cours de la Bourse). On parle aussi dans ce cas d'un système à cotisations définies : vous savez ce que vous donnez mais pas ce que vous recevrez. A contrario, le régime général est un système par répartition basé sur des cotisations. Par ailleurs, c'est un système à prestations définies : les salarié·e·s connaissent le montant de leur pension future.



Trompe-l'œil

Macron et le gouvernement de Philippe ont adopté une formule simplissime pour faire gober la pillule : « 1 euro cotisé ouvrira les mêmes droits pour tous ». Apparemment frappé au coin du bon sens, le discours est en trompe-l'œil. Fake news. Un euro cotisé n'ouvrira pas les mêmes droits pour tous. Tout simplement déjà parce que « les individus à moins de cinq ans de la retraite au moment [du vote de la loi], donc a priori ceux nés en 1962 ou avant, ne devraient pas être concernés. » (8) Ne serait pas concernée par cette réforme la très grande majorité des baby-boomers nés entre 1946 et 1964. Les premiers intéressés sont donc la génération X (nés entre 1965 et 1980) et les milléniaux (1981-1996). Ces derniers, « idéalistes pragmatiques, désireux de rendre le monde meilleur mais sans les idées messianiques des baby-boomers » (9) doivent donc s'emparer dès maintenant de la question de leurs retraites. Ensuite, quid des conditions d'obtention des droits à la retraite en période de chômage ? De maternité ? De maladie ?

D'apprentissage ? Qu'en est-il des écarts persistants d'espérance de vie à la naissance entre ouvrier et cadre ? Qu'en est-il de ceux qui commencent à travailler tôt, subiront-ils une décote sur leur pension s'ils partaient avant 64 ans ? Comment fonctionnerait ce système où « 1 euro cotisé ouvre les mêmes droits pour tous » ?

1 euro cotisé = 0,055 euro de retraite

Le gouvernement souhaite en fait instaurer un système à points unique et universel, qui mettrait à plat les 42 régimes de retraite existant (de base, complémentaires et spéciaux), et « garantirait 85 % du Smic de pension minimale, soit en dessous du seuil de pauvreté » (10). Ce mode de calcul des pensions est déjà de vigueur dans de nombreuses complémentaires retraite. Rien de disruptif encore une fois pour la start up nation mais bien un régime régressif, en termes de progrès social. Avec cette méthode, les cotisations permettent d'acheter des points tout au long de sa vie active (11). Un point a une valeur d'acquisition, (un prix d'achat) et une valeur de service. Déjà annoncé, la valeur d'acquisition d'un point serait de dix euros et sa valeur de service, 0,55 euro brut par an à taux plein. Donc cents euros cotisés vous donneraient droit à ... 5,5 euros bruts de retraite par an à taux plein (12).

Comme ça s'est déjà vu par ailleurs, la valeur d'un point évoluera chaque année en fonction des ajustements nécessaires (selon l'espérance de vie de la génération, la situation économique, etc.), pour obtenir l'équilibre financier de la caisse de retraite. Autrement dit, c'en est fini de la visibilité sur la pension et de la sécurité de son avenir. Nous ne saurons plus combien nous obtiendrons mensuellement du fruit de notre travail pour nos vieux jours ! Technocrates et gestionnaires seront aux commandes et fixeront une valeur au point sans transparence. Et puis finalement, un système à points, pour quoi faire si le problème est démographique et lié à l'emploi ?

Les retraites, zone non capitaliste à défendre

Le solidarisme à la française « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins » devient « 1 euro cotisé donne les mêmes droits pour tous ». Que sont les retraites si ce n'est 310 milliards d'euros, part de richesse →

→ produite par les travailleur·euse·s, qui échappent en grande partie aux assurances, banques et institutions financières (13) ? C'est une sphère de la société qui échappe à la logique capitaliste et libérale (14), échappant aux avides de financiarisation, de spéculation, de rentabilité à court terme. Que sont les pensions des Français·es si ce n'est 310 milliards d'euros qui ne dorment pas, immédiatement transformés en flux de prestations (en pension de retraite) ? (15) Voilà le problème : impossible de spéculer, de faire « fructifier » cet argent.

La pensée néolibérale dominante considère par ailleurs toute idée de gestion ouverte et collective des enjeux sociétaux, par exemple un système de retraite, comme insupportable et contre-productive. Face aux médias et caméras, les responsables politiques pratiquent alors la méthode Couet : répéter que le système de retraite va mal pour pouvoir le « réformer », et les autres répètent à l'unisson.

Une chose est sûre, les futur·e·s retraité·e·s ne vivront pas mieux, leur « droit au bonheur » (16) en pâtira. La « réforme » actuelle est à enveloppe constante (17), c'est-à-dire qu'il ne sera pas question de toucher à la part du gâteau (310 milliards). Plus de retraités pour la même enveloppe budgétaire. Alors, orientons plutôt le débat sur le partage de la valeur ajoutée entre capital et travail (lire encadré), le partage des richesses.

Partager la valeur ajoutée entre capital et travail

De quoi est-il question ? Pour comprendre, il faut d'abord s'intéresser au dualisme travail/capital. Synthétiquement, il existe d'un côté la rémunération du travail, à savoir le salaire ; de l'autre, la rémunération du capital sous la forme de dividendes. Les salaires vont aux salarié·e·s, les dividendes aux actionnaires. La question de la juste et équitable redistribution des richesses est ici inévitable. Il est en fait question de savoir quelle part du « gâteau » ira aux uns et aux autres.

La retraite est une période de la vie d'oisiveté relative (car les retraités pratiquent le bénévolat,

cumulent un emploi avec une retraite par exemple) reconnue et acceptée par le capital (ceux qui possèdent un patrimoine, des entreprises, des fonds) (18), et cela ne s'est pas fait à l'amiable mais bien par la lutte. Un système de retraite par capitalisation, c'est-à-dire capitaliste, fonctionne par accumulation de points. Il isole dans le même temps chaque travailleur·euse en individualisant ses droits. Actuellement, les cotisations vieillesse des actifs d'aujourd'hui paient les pensions des actifs d'hier. Financer un système porté par les cotisations de toutes et tous c'est socialiser son salaire pour décider de quelle manière faire vivre nos vieux. Cesser ce système, c'est briser ce pouvoir collectif.

43 ans de travail ne suffisent pas, 45 ne suffiront pas, 50 peut-être pas et 60 ans, tout juste très certainement. La classe dirigeante attaque aujourd'hui la société de demain, s'attaque à l'espoir d'un temps libéré pour les nouvelles, jeunes et prochaines générations.

Le travail est entre autres un moyen de subsistance et non une servitude (sous-) rémunérée. Surtout, notre élite éclairée aurait-elle oublié que la « félicité humaine se situe dans l'affranchissement de l'esprit et du corps » (20) ? Pour cela il faut assurer aux citoyen·ne·s le plus de temps libre. À quoi bon vivre une vie remplie de labeur s'il n'y a pas, à la toute fin, le sentiment d'avoir bien vécu ?

Il faudra pour notre génération créer les conditions d'un empowerment – de son pouvoir d'agir – pour agir sur notre condition humaine. Mais cette capacité d'action n'est pas innée : est indispensable la compréhension pour ensuite construire la mobilisation.

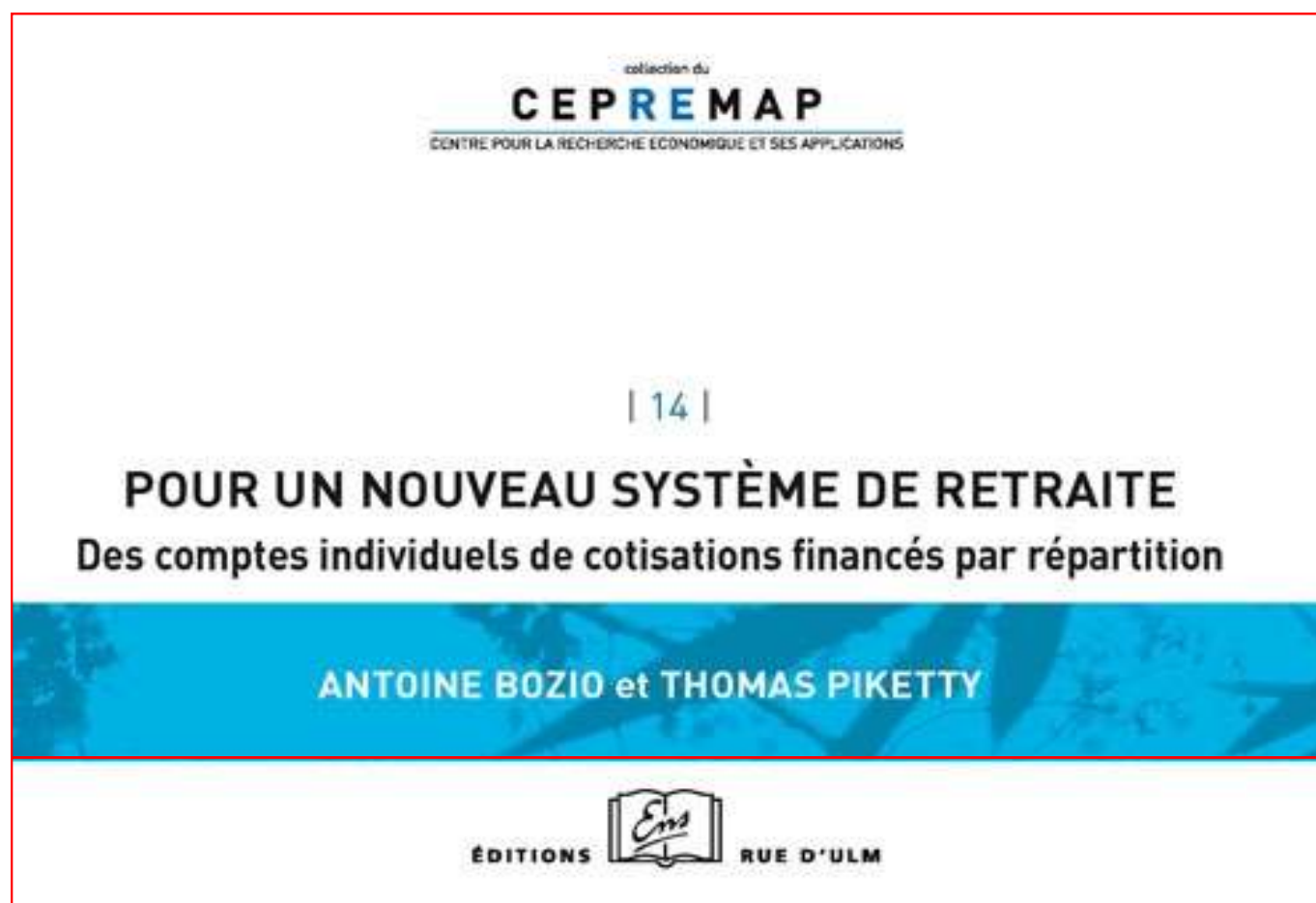
Une idée

L'individualisation des situations professionnelles n'empêchant pas la solidarité, certains économistes ont travaillé sur la possibilité d'un système de compte notionnel (conceptuel) à points. La gestion d'un compte personnel virtuel faciliterait la visibilité de ses droits à la retraite. Les cotisations des actifs d'aujourd'hui continueraient de financer les pensions des actifs d'hier. Le compte ne servirait que d'instrument financier, il ne serait pas provisionné (21).

Adriano B. ▣ →

→ Sources (Comprendre le système des retraites et prendre son avenir en mains)

- (1) L'Utopie, Thomas More (1516), Gallimard, 2012, p. 213
- (2) France's Richest People Get Richer Faster Than Everyone Else, Bloomberg : [ici](#)
- (3) Médias français, qui possède quoi ?, Le Monde diplomatique : [ici](#)
- (4) François-Xavier Bellamy dans Philosophie magazine, n° 129, mai 2019, p. 10
- (5) Les Échos, 19 juin 2019, p. 4
- (6) Moyenne établie par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) : [ici](#)
- (7) Les cinq piliers de la retraite, OCDE, 2003, Gérard Cornilleau et Henri Sterdyniak, p. 2
- (8) L'Express, 19-25 juin 2019, p. 34
- (9) Le monde en 2019, The Economist, hors-série n° 69 Courrier international, janvier-février-mars, p. 29
- (10) L'Humanité, 13 juin 2019, p. 6
- (11) Au nom de l'équité, davantage d'inégalités, Le Monde diplomatique, Christine Marty, mai 2019, p. 6 & 7
- (12) Le Figaro, 26 juillet 2019 : [ici](#)
- (13) Les retraites au péril du libéralisme, Pierre Khalfa et Pierre-Yves Chanu, Syllepse, p. 8
- (14) Retraites : la fin du droit au bonheur ?, Interview diffusée le 27 janvier 2017 : [ici](#)
- (15) Les retraites au péril du libéralisme, Pierre Khalfa et Pierre-Yves Chanu, Syllepse, p. 154
- (16) L'expression est de Gérard Rodriguez, conseiller confédéral CGT en charge des retraites
- (17) Libération, 1er juillet 2019, p. 5
- (18) Les retraites au péril du libéralisme, Pierre Khalfa et Pierre-Yves Chanu, Syllepse, p. 164
- (19) L'emploi salarié au premier trimestre 2019 : [ici](#)
- (20) L'avenir des retraites, Jean Christophe Le Duigou et Jean Marie Toulisse, Les Éditions de l'Atelier, 1999, p. 64
- (21) L'Utopie, Thomas More (1516), Gallimard, 2012, p. 123
- (22) Pour un nouveau système de retraite, Conseil d'orientation des retraites, Antoine Bozio et Thomas Piketty, octobre 2008



Régie publique de l'eau pour six villes de la Seine-Saint-Denis : de la votation à la décision

L'expression des citoyen·ne·s peut faire bouger les lignes. En voici une nouvelle démonstration avec la votation citoyenne sur la gestion de l'eau organisée dans plusieurs villes d'Est Ensemble (93) en juin 2019 et les avancées qui ont été obtenues.

Votation citoyenne

Depuis fin 2017, l'établissement public territorial (EPT) Est Ensemble – qui regroupe les communes de Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville – n'est plus membre du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) qui confie la gestion de l'eau à la multinationale Veolia. Maintenant il s'agit de passer à l'étape suivante : créer une régie publique. Pour donner l'impulsion nécessaire et éviter tout retour en arrière vers le SEDIF, la Coordination EAU Île-de-France a demandé une consultation des citoyen·ne·s. Ce que le Conseil de territoire d'Est Ensemble a fini par accepter le 28 mai 2019 par une délibération permettant aux communes d'organiser une votation citoyenne sur le mode de gestion de l'eau.



Dans les quatre villes où la consultation citoyenne a été organisée, Bagnolet, Bondy, Les Lilas et Montreuil, plusieurs milliers d'habitant·e·s se sont clairement prononcé·e·s en faveur de la création d'une régie publique de l'eau. Deux autres villes, Le Pré Saint-Gervais et Pantin, n'ont pas organisé de votation citoyenne mais leurs maires et leurs conseils municipaux se sont prononcés en faveur de la gestion publique. Seule une ville, Romainville n'a donné aucune indication. Les deux dernières villes d'Est Ensemble, Bobigny et Noisy-le-sec, ont regagné le

giron du SEDIF. Les positions de chaque commune (à une exception près) étant connues, Est Ensemble peut se prononcer sur la création de la régie.

Pour le service public de l'eau

Le succès et les résultats très clairs de la votation citoyenne (moins de 3% des habitants souhaitent le retour au SEDIF) ne sont pas bien passés au SEDIF et ont suscité l'ire de son président, M. Santini. Celui-ci s'est fendu d'[une nouvelle lettre comminatoire adressée aux élu·e·s d'Est Ensemble et aux député·e·s](#). M. Santini déclare nulle et non avenue la votation citoyenne... après y avoir participé de toutes ses forces : le SEDIF s'est payé deux jours de suite une pleine page de publicité dans le Parisien 93 à la veille de la votation ! Et son directeur a donné une longue interview au supplément de Bajomag (magazine municipal de Bagnolet), expliquant le merveilleux fonctionnement du syndicat des eaux. Une forte délégation du SEDIF a participé à trois réunions publiques ; outre plusieurs directeurs et un vice-président, un magistrat, détaché de la Cour des comptes et recruté par le SEDIF, cautionnait par sa présence le syndicat des eaux. Enfin, toujours au mois de juin, le délégataire du SEDIF, Veolia, a adressé une lettre et une luxueuse brochure de huit pages à tous les conseillers municipaux des villes organisant la votation citoyenne...

Les électeurs et les électrices se sont donc bien prononcé·e·s en pleine connaissance de cause, avec toutes les informations disponibles aujourd'hui. Le résultat écrasant en faveur de la régie publique fait écho à la demande forte de services publics qui s'exprime dans la société avec les luttes contre les fermetures de maternité, de bureaux de poste ou encore la mobilisation contre la privatisation d'ADP. La votation traduit aussi un élargissement considérable du public concerné par les enjeux de la gestion de l'eau. C'est une première étape qui sera suivie par d'autres. Pourquoi pas une nouvelle votation citoyenne après les élections municipales, comme l'idée en a été exprimée au Conseil de territoire d'Est Ensemble ? Cela permettrait de consulter les citoyen·ne·s sur la version aboutie du projet de régie publique et d'élargir encore le public →

→ concerné. La régie publique se fera avec les citoyen·ne·s !

Avancée sensible

Juste après la votation, les 1^{er} et 2 juillet, le comité de pilotage sur l'eau puis le conseil de territoire se sont réunis. Les élu·e·s ont insisté pour que la décision politique d'Est Ensemble ne soit pas remise au lendemain des élections municipales. Ils ont souhaité que la volonté politique se conjugue maintenant à l'avancée concrète du dossier... Le président a proposé de convoquer un nouveau conseil de territoire fin août. Même si les modalités ne sont pas encore définies, il devient clair qu'Est Ensemble va reprendre le contrat avec Veolia le 1^{er} juillet 2020 et doit s'y préparer fortement, y compris en recrutant du personnel dès le début de l'année 2020 et en engageant des négociations avec le SEDIF et Veolia. Le travail du comité de pilotage doit lui aussi s'accélérer...

C'est pour cette raison, que, réuni le jeudi 29 août, le conseil de territoire d'Est Ensemble a décidé de créer une mission de préfiguration de la régie de distribution de l'eau potable et un emploi d'ingénieur en chef pour préparer le passage à la gestion publique. La délibération précise les études de préfiguration qui seront menées et présentées au Comité de pilotage comprenant élu·e·s et associations. Il s'agit d'une avancée sensible et concrète, directement liée à la mobilisation autour des votations citoyennes organisées en juin. La délibération adoptée à l'unanimité vise à « dépasser maintenant le cadre de la réflexion comparative sur le mode de gestion et à s'investir dans une préparation plus opérationnelle » avec deux grandes missions liées à la sortie définitive du SEDIF et le passage en régie de distribution. En effet, dès le 1^{er} juillet 2020, à la fin de la convention liant encore Est Ensemble et le SEDIF, le territoire devra reprendre la gestion du contrat avec le délégataire Veolia jusqu'au 31 décembre 2022, date de la fin du contrat. Durant cette période, Est Ensemble devra aussi assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de dévoiement des réseaux liés au tramway et aux Jeux olympiques. Enfin Est Ensemble devra aussi se préparer au passage opérationnel en régie de la distribution à partir du 1^{er} janvier 2023. Cela nécessite de faire auparavant des choix sur le type de régie et ses

modalités de fonctionnement et de négocier avec le SEDIF la répartition des biens, de la dette et du personnel.



La mission de préfiguration comprend tout un programme, détaillé dans la délibération, avec des aspects opérationnels (ressources, travaux et entretien, gestion clientèle et comptabilité, relations avec le SEDIF), des aspects administratifs (type de régie, statuts et règlement intérieur, conseil d'administration ou d'exploitation, etc.) ainsi que la réalisation d'un calendrier intégrant toutes les opérations prévues. Cette création avec des objectifs opérationnels bien précisés, un agenda et surtout la création d'un poste d'ingénieur en chef dédié, comme le demandait depuis longtemps la Coordination EAU Île-de-France, constitue une avancée sensible. Le rôle du Comité de pilotage auquel participe notre association, est lui aussi réaffirmé.

Le levier des municipales

Si on peut se réjouir de ces progrès sensibles, Tout n'est pas gagné pour autant. La décision politique définitive n'a pas encore été prise par Est Ensemble. Constatant le large accord en faveur de la gestion publique en régie, le maire de Bagnolet interrogeait : pourquoi cela ne va plus vite ? Il ne faut donc pas relâcher la pression citoyenne et utiliser le nouveau levier politique que les citoyen·ne·s ont à leur disposition : les élections municipales. La Coordination EAU Île-de-France et les collectifs eau publique vont s'adresser aux candidat·e·s dans chaque ville et leur demander des engagements précis en faveur de la régie, de la place des usagers, d'une tarification plus juste, etc. Les résultats seront publiés et continueront à alimenter le débat.

Jean-Claude Oliva



Nathalie Levray
(Clamart)
Présidente
Trésorière



Thérèse Villame
(Clamart)
Secrétaire
Groupes locaux



Ferroudja Boudjemai
(Nanterre)



Jean Quèbre
(Clichy)



Jean-Louis Michniak
(Colombes)



Mark Cramer
(Clichy)



Philippe Duchatel
(Malakoff)



Sophie Maloberti
(Levallois-Perret)

Organisation d'Attac 92

Siège social : chez Nathalie Levray, 20 rue des Groux 92140 Clamart - attac92@attac.org

- Présidente d'Attac 92, chargée de la trésorerie : **Nathalie Levray** - president.attac92@attac.org
- Secrétaire, chargée de la coordination des groupes Sud : **Thérèse Villame** - secretaire.attac92@attac.org
- Administrateur, chargé de la coordination des groupes Nord : **Grégory Boulord**
- Webmaster : **Éric Colas** - web.attac92@attac.org

Site internet : <http://www.local.attac.org/attac92>

- Flux rss : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?page=backend>
- Agenda : http://local.attac.org/attac92/spip.php?page_agenda&id_rubrique=481annee=2014
- Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/Attac-92-2236534953038189/> - Twitter : <https://twitter.com/92attac>

Angle d'ATTAC 92, le bulletin d'ATTAC 92 mensuel :

- Les archives des numéros 6 à 35 sont consultables ici : <http://local.attac.org/ttac92/spip.php?rubrique178>
- Les archives des numéros 36 à 80 sont regroupés dans la rubrique : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique111>
- Les archives des numéros 106 et suivants sont consultables ici : <https://local.attac.org/attac92/>

S'informer & Agir, le Mag d'Attac 92 trimestriel :

- Les archives sont consultables ici : <https://local.attac.org/attac92/>

Groupes de proximité :

Antony : Florence Lauzier, Agnès Gandon, Annette Carayon, François Tonnerieux

Asnières : Guy Rodary, Pierre Gauthrot

Bagneux : Daniel Monteux

Boulogne : Bernard Blavette

Clamart : Thérèse Villame

Clichy : Jean Quebre, Karine Henry, Mark Cramer

Colombes : Adda Bekkouche, Jean-Louis Michniak

Courbevoie / Neuilly / La Garenne Colombes : Annie Reynaud, Jean-Paul Vanhoove

Gennevilliers : Nelly Viennot

Levallois : Sophie Maloberti

Mont Valérien / Nanterre : Cyril Pocréaux

Montrouge : Daniel Cordova, Jean-Paul Allétru, Jean-Jacques Langlois



Adhésion en ligne sur notre site sécurisé : www.france.attac.org

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.



Bulletin d'adhésion 2019

NOM (en capitales) : PRENOM : Homme / Femme (rayer la mention inutile)
Date de naissance : Profession :
Adresse : Code postal : Ville : Pays :
Téléphone fixe : Mobile : Mél : @

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2019 la somme de (comportant l'abonnement de 10 € à *Lignes d'Attac*). **Cochez le montant choisi, en fonction de votre revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €) :**

Tranches de revenu mensuel	de 0 à 450 € : 13 €	de 450 à 900 € : 21 €	de 900 à 1 200 € : 35 €
	de 1 200 à 1 600 € : 48 €	de 1 600 à 2 300 € : 65 €	de 2 300 à 3 000 € : 84 €
	de 3 000 à 4 000 € : 120 €	au-delà de 4 000 € : 160 €	

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association : je procède à un apport supplémentaire de

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) :

- par chèque bancaire ou postal joint

- par carte bancaire n° : 3 derniers chiffres : date d'expiration : ... / ... signature :

A adresser par courrier à : Attac France, 21 ter rue Voltaire 75011 Paris. Pour tout renseignement, téléphoner au 01 56 06 43 60

Citoyen du Monde à Montrouge :

- Les articles des récents des numéros à partir du numéro 90 dans la rubrique : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique152>
- Les archives de 1 à 89 sont regroupées ici : <https://local.attac.org/attac92/spip.php?article2181>
- Et de nombreuses notes de lecture à lire sur le site : <https://local.attac.org/attac92/spip.php>